

Conseil national de la refondation (CNR) en santé en Grand Est, un an après

Aube

15 décembre 2023

Dossier de presse



**CONSEIL NATIONAL
DE LA REFONDATION**

Sommaire

Un an de CNR.....	3
Retour sur un dialogue citoyen pour refonder un système de santé	3
Des solutions concrètes lancées dans chaque département.....	5
20 initiatives en santé identifiées et accompagnées à ce jour pour améliorer la santé de la population du Grand Est	5
Dans l’Aube.....	5
10 territoires de démocratie sanitaire pour renforcer la coordination des politiques de santé ...	8
Mot du président du Conseil Territorial de Santé.....	9

Contact presse

Ars-grandest-presse@ars.sante.fr

Un an de CNR

Retour sur un dialogue citoyen pour refonder un système de santé

Un engagement collectif pour améliorer la santé de tous

Entre novembre et décembre 2022, l'ARS Grand Est, en collaboration avec les préfetures de département et l'Assurance Maladie, a orchestré 44 dialogues territoriaux et 3 rencontres régionales thématiques. Réunissant élus, soignants, et citoyens, ces dialogues avaient pour mission de partir de l'expérience concrète des Français et des initiatives locales, en proposant des solutions pragmatiques aux problèmes rencontrés par le système de santé.

Plus de 1 100 participants ont ainsi partagé plus de 1 700 contributions, générant des idées novatrices et des propositions pour améliorer notre système de santé. Ces dialogues se sont focalisés sur quatre axes majeurs : garantir l'accès aux soins pour tous, assurer la continuité des soins et la réponse aux besoins de soins non programmés, renforcer l'attrait des métiers de la santé au niveau local, et intégrer la prévention dans la vie quotidienne des Français.

Le 7 février 2023, lors de la réunion de restitution régionale, les constats et solutions ont été débattus, jetant les bases pour présenter 16 solutions explorées au niveau régional. Ces résultats, remontés au Ministère de la Santé, ont contribué de manière significative à la révision du Projet Régional de Santé (PRS) effectué en octobre 2023.

Le Conseil National de la Refondation (CNR), lancé le 8 septembre 2022 par le Président de la République, porte une nouvelle méthode pour construire, avec l'ensemble des acteurs au niveau national et local, des solutions concrètes répondant aux grands défis d'aujourd'hui et de demain, notamment dans le domaine de la santé.

16 solutions explorées au niveau régional

Axe 1 – L'accès à un médecin traitant ou à une équipe traitante

- Développer la téléconsultation assistée et augmentée par les infirmiers
- Gagner du temps médical en facilitant l'interface entre médecins traitants et autres spécialités et mettre en place des « circuits courts »

Axe 2 – La continuité des soins et la réponse aux besoins de soins non programmés

- Articuler les services d'accès aux soins (SAS) et les dispositifs d'appui à la coordination (DAC) pour limiter les recours aux urgences évitables
- Inscrire les Maisons Médicales de Garde dans un nouveau modèle de permanence des soins ambulatoires (PDSA) plus adapté à la démographie médicale, en lien étroit avec les centres de réception et de régulation des appels (CRRA), les services d'urgences et les services d'accès aux soins (SAS) ;

Axe 3 – La mobilisation des leviers locaux pour l'attractivité des métiers de la santé

Former

- Rendre attractives les formations en santé pour augmenter le nombre d'étudiants formés
- Améliorer les formations

Attirer

- Concilier vie privée et vie professionnelle
- Leviers attractifs dans le secteur du soin (sanitaire, médico-social)

Fidéliser

- Développer la gouvernance, les formations et le management participatif
- Santé des professionnels de santé

Axe 4 – La prévention pour une meilleure intégration dans le quotidien des Français

- Réfléchir à l'Installation d'une coordination prévention départementale (ou infra) intersectorielle, en laissant une plus grande place au citoyen
- Développer les équipes mobiles de prévention à destination des jeunes
- Développer la formation initiale et continue à la prévention / promotion de la santé des professionnels de santé, du médico-social et du social
- Structurer le déploiement d'ambassadeurs santé / médiateurs / pairs sur les territoires
- S'appuyer sur des influenceurs pour contribuer aux campagnes de prévention et de promotion de la santé, à diffuser sur les réseaux sociaux et les plateformes de films
- Réfléchir à un forfait activité physique (chéquier) pour les personnes les plus éloignées du système de santé

Des solutions concrètes lancées dans chaque département

20 initiatives en santé identifiées et accompagnées à ce jour pour améliorer la santé de la population du Grand Est

Les acteurs de santé, partenaires institutionnels, professionnels de santé et usagers ont collectivement transformé ou complété ces 16 solutions en actions tangibles pour l'amélioration de nos territoires.

Ces projets présentent un caractère innovant, soutenable, évaluable et reproductible.

L'ARS Grand Est soutient financièrement ces projets via son Fonds d'Intervention Régional (FIR) à hauteur de 1 M€ en 2023 et apporte un accompagnement en matière d'ingénierie aux porteurs de projets qui le demandent.

La dynamique du CNR doit se poursuivre en 2024 et 2025, via l'accompagnement et le suivi des projets par le conseil territorial de santé (CTS), et l'Agence Régionale de Santé, à travers la Délégation Territoriale de l'Aube, avec des possibilités de financement pour des projets ayant atteint la maturité nécessaire.

Les débats-échanges, à l'heure où nous fêtons l'anniversaire de cette démarche participative, ont pour objectifs de valoriser ce qui est déjà fait, ce qui est en cours et ce qui avance au niveau du CNR santé; de soutenir la dynamique du CNR, et de favoriser la logique ascendante dans la construction des projets.

Dans l'Aube

Les projets accompagnés

REGULATION DES URGENCES : PROJET D'INTERVENTION DES INFIRMIERES LIBERALES EN APPUI AU SAMU 10 ET AU SERVICE D'ACCES AUX SOINS (SAS) DE L'AUBE

Porteur

Conseil interdépartemental du Conseil de l'Ordre des infirmiers Aube Haute Marne

Partenaires

URPS infirmiers, ARS, CPAM, Pulsy, Pharmaciens, Médecins SAMU/SAS

Objectifs du projet

Le projet vise à améliorer la prise en charge des soins non programmés en déployant des infirmières libérales de premier recours aux côtés du SAMU 10 et du SAS de l'Aube. Ces infirmières

seront missionnées par la régulation du SAMU 10 - Centre de Réception et de Régulation des Appels 15 - ou du SAS pour éclairer la décision du régulateur grâce à un bilan clinique et paraclinique, permettant ainsi de lever les doutes. L'objectif est d'engager rapidement une prise en charge des patients, notamment dans les zones rurales et dans les EHPAD, et de limiter les transports systématiques vers le service d'urgences du CH de Troyes. Le projet contribue à fluidifier le parcours des patients en amont des urgences, en réponse aux constats territoriaux du CNR de l'Aube et aux demandes directes des patients auprès des infirmières libérales.

LES CITOYENS « AMBASSADEURS SANTE » POUR LA REDUCTION DES INEGALITES DE SANTE

Porteur

Hôpitaux Champagne Sud

Objectifs du projet

En impliquant des citoyens comme "Ambassadeurs santé", le projet s'attache à lever les freins à la démarche de santé des individus, en mettant particulièrement l'accent sur la prévention. Les différentes phases du projet, du recrutement à la formation des ambassadeurs à l'orientation des personnes vers des effecteurs désignés visent à améliorer l'accès aux soins et à identifier les obstacles rencontrés sur le terrain et, à adapter les actions de prévention et de prise en charge en fonction des besoins de la population.

Les autres projets discutés avec les partenaires

DELOCALISATION D'UNE PROMOTION IPA (INFIRMIER EN PRATIQUE AVANCEE)

Porteur

Conseil Interdépartemental de l'Ordre des Infirmiers de l'Aube et de la Haute-Marne

Objectifs du projet

Le projet vise à mettre en place une antenne de formation IPA (Infirmier en Pratique Avancée) localement à Troyes pour les infirmiers de l'Aube et de la Haute Marne. L'accent est mis sur la facilitation de l'accès à la formation universitaire IPA, particulièrement pour les infirmiers en exercice libéral et en établissement de santé. L'objectif principal est d'augmenter le taux de formation dans ces deux départements qui présentent une faible attractivité médicale, avec une perspective à long terme d'accroître l'accès aux soins sur le territoire. La formation s'adapte à une approche de développement durable, en permettant une partie des enseignements à distance pour faciliter l'accessibilité tout en favorisant la continuité des études universitaires pour les infirmiers en Master.

AMBASSADEURS SANTE ET PREVENTION POPULATIONNELLE (PROFESSIONNELS DE SANTE)

Porteur

Conseil Interdépartemental du Conseil de l'Ordre des infirmiers Aube et de la Haute-Marne

Objectifs du projet

En vue de soutenir les professionnels de santé, les étudiants infirmiers ou encore les aides-soignants en matière d'addictologie, le projet vise à favoriser la pair-aidance sur le territoire via la mise en place d'un ambassadeur santé, expert dans le domaine, ayant pour rôle, entre autres, de répondre en première intention à la problématique rencontrée, d'orienter le professionnel en difficulté, ou encore de participer aux actions de repérage et/ou de sensibilisation.

10 territoires de démocratie sanitaire pour renforcer la coordination des politiques de santé

En septembre 2022, les nouveaux territoires de démocratie sanitaire (TDS) ont été définis à l'échelle géographique départementale afin de renforcer la concertation de l'ensemble des partenaires (usagers, élus, professionnels de santé, institutionnels) pour le déploiement de projets de santé dans les territoires et dans les suites des Conseils nationaux de refondation (CNR).

Ces territoires de démocratie sanitaire ont été délimités afin de favoriser une coordination des politiques de santé à un niveau infrarégional plus propice à l'expression des différentes composantes du système de santé. Ils doivent permettre, dans chaque territoire, la mise en cohérence des projets de santé, leur articulation avec les autres politiques publiques de l'Etat et des collectivités territoriales, ainsi que la prise en compte de l'expression des acteurs du système de santé et notamment celle des usagers.

Pour rappel

Un Conseil territorial de santé a été installé en mars 2023, dans chacun des 10 territoires de démocratie sanitaire, dont les missions sont les suivantes :

- Il contribue à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi, et à l'évaluation du Projet régional de santé (PRS), en particulier concernant l'organisation des parcours de santé,
- Il participe à l'élaboration du diagnostic territorial partagé en identifiant les besoins sanitaires, sociaux et médicosociaux de la population tout en s'appuyant sur des données d'observation,
- Il donne un avis sur le diagnostic territorial partagé et le projet territorial de santé mentale,
- Il est informé de la création des plates-formes territoriales d'appui à la coordination des parcours de santé, et de la signature des contrats locaux de santé,
- Il veille à conserver la spécificité des dispositifs et des démarches locales de santé fondées sur la participation des habitants.
- Il peut adresser au directeur général de l'Agence Régionale de Santé des propositions pour améliorer la réponse aux besoins de la population sur le territoire, notamment sur l'organisation des parcours de santé.

Les CTS sont composés de 50 membres, ayant un mandat de 5 ans renouvelable, répartis en 6 collèges.

Pour plus d'information : <https://www.grand-est.ars.sante.fr/conseils-territoriaux-de-sante-cts-2?parent=4580>

Mot du président du Conseil Territorial de Santé

« Le CNR anniversaire qui s'est déroulé ce 15 décembre a été un bel événement dédié à la santé sur notre territoire.

Il ne s'agit pas là uniquement d'un avis personnel.

Il y a un véritable consensus parmi l'ensemble des participants, qui se sont beaucoup impliqués, comme des porteurs de projets pour saluer l'organisation, la qualité des échanges sur les projets, l'efficacité participative ainsi que de l'analyse des différentes propositions.

Les projets étaient particulièrement intéressants et leurs porteurs très investis, notamment en vue de faire progresser la réflexion collective, le travail sur le périmètre des actions et la durabilité des projets.

Les missions et objectifs du CNR et du Conseil Territorial en Santé se rejoignent totalement, avec pour ambition d'apporter à nos concitoyens une santé de proximité au plus proche de leurs préoccupations.

Je tiens à remercier l'ARS, le Centre Sportif et le Conseil départemental pour l'organisation de ce bel événement. »

Quelques réactions des participants

« On ne peut soigner sans être bien soigné soi-même »

« L'exercice coordonné, c'est l'avenir »

« La CPTS : l'implantation idéale pour un IPA »

« Il faut être réaliste mais avec de l'ambition, pour aller plus loin »